



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

Publié le 20/07/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 16 juillet 2020

Délibération n° 2020-075
DENOMINATIONS DE VOIES - AUTORISATION

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 45

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPAS, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Thomas DOVICH, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 4

Mesdames, Messieurs : Léna BEAULIEU à Joël GIRARD, Christine PEYRE à Sylvie DELUC, Hélène DELNESTE à Thomas DOVICH, Maria GARIBAL à Bruno SORIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie RECALDE

Monsieur Thierry TRIJOLET, Adjoint au Maire Délégué à l'Urbanisme-Grands projets urbains-Habitat-Patrimoine-Politique de la Ville, rappelle à l'Assemblée que lors du Conseil Municipal du 10 février 2020 la voie Simone Linard a été créée au sein du lotissement « le square Manon Cormier » sur le quartier de Chemin Long.

Cependant, le type de voie n'ayant pas été précisé dans la dénomination, il est nécessaire d'y remédier par une nouvelle délibération. Il est donc proposé de dénommer cette voie « rue Simone Linard ».

De plus, son aboutissant dénommé en impasse était en réalité temporaire puisque la portion de voie privée (HB 316) jusque-là non empruntée car fermée par des plots du côté de la rue du Pré d'Espagne ainsi que de la rue Henri Sauguet, est désormais ouverte à la circulation, en liaison avec la rue Henri Sauguet, seulement dans le sens voie Simone Linard/rue Henri Sauguet.

Cette portion de voie (matérialisée en bleu sur le plan annexé) doit être également dénommée.

De plus, il est demandé de modifier les tenants et aboutissants de l'impasse Henri Sauguet, qui n'est donc plus en impasse comme indiqué dans la délibération du 17 novembre 2008, mais bien en rue.

DENOMINATION	TENANT	ABOUTISSANT
Rue Simone Linard	Rue Jean Briaud	Rue du Pré d'Espagne
Rue Henri Sauguet	Rue Henri Sauguet	Rue Simone Linard
Rue Henri Sauguet	Avenue de l'Europe	Rue Simone Linard

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération n° 2008-176 du 17 novembre 2008 adoptant des dénominations de voies,

Considérant la délibération n° 2020-008 du 10 février 2020 adoptant des dénominations de voies,

Considérant l'avis de la Commission Transition écologique et Cadre de vie en date du 15 juillet 2020,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'adopter ces nouvelles dénominations

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

ABSTENTION : Groupe « Renouveau Mérignac »

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 16 juillet 2020



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 17 juillet 2020.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.